



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 novembre 2020

ON NE TOUCHE PAS A UN ARBITRE !

Le SAFE prend acte de la décision de la Commission de Discipline de la Ligue de Football Professionnel du 18 novembre 2020 à l'encontre du Président du Football Club de Nantes pour des faits survenus à l'issue de la rencontre Nantes - PSG (J9, 31 octobre) dans le vestiaire de l'arbitre.

Si le vestiaire d'un arbitre peut le cas échéant être un lieu d'échanges et de débats courtois après match, on ne saurait y tolérer des actes d'intimidations envers le corps arbitral.

Faut-il le rappeler, on ne touche pas à un arbitre !

Contact presse : José Dias
06.26.53.23.61 - jose.dias@safe-arbitres.fr

Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) a pour missions de promouvoir la fonction et de défendre les intérêts individuels et collectifs des arbitres des championnats d'élite. Le SAFE représente les arbitres centraux et arbitres assistants officiant en Ligue 1, Ligue 2, National et Division 1 Féminine. Pour plus d'informations : www.safe-arbitres.fr.